COMMUNIQUÉ

de Monseigneur Francis BESTION Evêque de Tulle

Afin de contribuer à la lutte contre l'épidémie de Coronavirus, en suivant les dernières instructions transmises par le ministère des Solidarités et de la Santé, et conformément aux recommandations de la Conférence des Evêques de France, je demande à l'ensemble des prêtres et des fidèles laïcs des paroisses du diocèse de respecter les mesures suivantes au cours des messes et dans leur église :

- Éviter de se serrer la main et donc s'abstenir du geste de paix avant la communion ;
- Pour le rite du lavabo, ne pas hésiter à utiliser une aiguière et de l'eau savonneuse ;
- S'il y a concélébration, les prêtres et autres ministres ne communieront que sous le mode de l'intinction ;
- La communion eucharistique sera donnée dans les mains ;
- Les prêtres se laveront les mains (avec de l'eau savonneuse ou avec un gel désinfectant) après avoir donné la communion;
- Les bénitiers présents dans l'église seront vidés de leur eau.

Je remercie chacun pour le respect de ces consignes et j'invite tous les catholiques à prier pour les malades et les soignants.

Tulle, le 29 février 2020

+ Francis BESTION Evêque de Tulle